

1928

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège Social : 3, Rue d'Antin, PARIS

CAPITAL : 200 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine, N° 403.673

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 16 Avril 1929

RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE
121 bis, BOULEVARD MURAT

1929

BANQUE DE PARIS & DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. ED. NOETZLIN, *Président honoraire*,
G. GRIOLET, *Président*,
J. CAMBON, *Vice-Président*,
A. BÉNAC, *Administrateur*,
R. DELAUNAY BELLEVILLE, —
J. KULP, —
R. LEHIDEUX, —
C^{te} F. PILLET-WILL, —
J. SEYDOUX, —
E. STERN, —

Censeurs :

MM. A. SAINT et G. TEYSSIER

Commissaires

POUR L'EXERCICE 1929

MM. R. SAUTTER et le C^{te} DE LYROT

Directeur Général : M. HORACE FINALY.
Directeurs { MM. E. MORET, J. CHEVALIER, H. CHABERT,
E. OUDOT, L. WIBRATTE, A. ATTHALIN,
A. ROUDY.
Secrétaire Général : M. H. JAHAN.
Directeurs-Adjoints { MM. J^h CHOPPIN DE JANVRY, G. COUTURE,
ADRIEN JACQUES, G. RENARD, E. DE LA
LONGUINIÈRE, E. CAUDRELIER et M.
BOYER.
Chef du Contrôle : M. H. BALLEET-BAZ.
Sous-Directeurs { MM. P. GRUNEWALD, G. DACHER, L. JANROT,
G. GOUILLY et M. IWEINS.

Fondés de Pouvoirs :

MM. P. HARENG, A. KAIRIS, R. TAVERNIER, E. BERTIAUX, P. VINSON,
P. CURNILLE, G. BERTAUS-COUTURE, H. BURNIER, JEAN CHOPPIN
DE JANVRY, A. JULLIEN, J. LEQUIME, M. VEILLIER, M. BURDIN,
C. GUERPILLON, M. LEGRAIN, E. QUITARD et R. SALEM.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 200 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine, N° 103.673

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 16 Avril 1929

Rapport du Conseil d'Administration.
Rapport des Commissaires.
Résolutions de l'Assemblée.
Comptes de l'Exercice 1928.

PARIS
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE
121 bis, BOULEVARD MURAT
—
1929

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

du 16 Avril 1929

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes de votre Société pendant l'exercice écoulé, ainsi que son bilan arrêté au 31 Décembre dernier.

Les résultats se traduisent par un bénéfice net de Frs 43.967.140,33 supérieur de Frs 3.692.781,43 à celui de l'exercice précédent, ce qui nous permet de vous proposer la distribution d'un dividende de Frs 100 par action.

L'année 1928 marque une date décisive dans l'histoire financière de la France.

C'est le 23 Juin, en effet, qu'a été promulguée la loi monétaire réalisant, par une nouvelle définition du franc par rapport à l'or, la stabilisation légale.

Ce retour aux conditions d'une saine monnaie ne s'est sans doute pas accompli sans sacrifices. Il confirmait, en revanche, juridiquement et techniquement, la stabilisation de fait maintenue depuis dix-huit mois, rendant au Pays cet instrument indispensable de l'activité productrice et des échanges qu'est une monnaie solidement gagée et à l'abri de toute pression extérieure.

Il est impossible de ne pas reconnaître la maîtrise avec laquelle a été accomplie cette réforme dont le mérite revient au Chef du Gouvernement et aux dirigeants de notre Institut d'émission.

Son application n'allait pourtant pas sans soulever quelques appréhensions. On pouvait redouter notamment qu'elle n'entraînât, avec une hausse brutale des prix, de sérieuses perturbations dans l'ordre économique ou social. Il n'en fut rien. L'on doit souligner, au contraire, l'aisance parfaite avec laquelle s'est effectué le passage d'un état de fait qui avait déjà subi l'épreuve de l'expérience, à un état de droit, dont le seul effet a été de hâter peut-être, mais sans heurts, la réadaptation de notre économie nationale.

L'équilibre budgétaire, si laborieusement édifié au cours des années précédentes, n'a pas eu davantage à en souffrir. Les recouvrements d'impôts ont continué à présenter des plus-values considérables, grâce auxquelles le rythme des amortissements de la Dette s'est poursuivi et même accéléré, favorisé par l'extension du rôle de la Caisse Autonome que la dernière loi de finances a autorisée à procéder à des achats en Bourse de Rentes françaises, d'obligations du Trésor et du Crédit National.

Mais ce résultat n'a pu être obtenu qu'au prix d'un effort fiscal renouvelé, de plus en plus lourd à supporter pour le contribuable. Pour permettre à la production française de reprendre

son essor et pour rendre à notre marché financier son importance internationale, il est souhaitable que, dès que les circonstances le permettront, un allègement soit apporté à ces charges, en même temps qu'il soit procédé d'une façon plus rationnelle à leur aménagement.

Dans l'ensemble, l'exercice 1928 a été favorisé par un courant satisfaisant d'affaires. Les statistiques officielles enregistrent de nouveaux progrès et si la balance commerciale apparaît, à la différence de l'année précédente, légèrement déficitaire, ce déficit peut s'expliquer en partie par une diminution des exportations de matières nécessaires à l'industrie, conséquence d'une plus grande activité de nos propres entreprises.

Malgré l'attrait que pouvaient présenter les taux pratiqués sur certaines places étrangères, les disponibilités sur le marché intérieur ont été fort abondantes encore et le prix du loyer de l'argent a continué de s'en ressentir. Le taux des placements à courte échéance s'est néanmoins un peu relevé au cours du second semestre, tandis qu'inversement celui des investissements de plus longue durée diminuait progressivement.

Nous avons assisté ainsi à une heureuse reprise des opérations à moyen et à long terme. Les placements de titres, favorisés par un concours important de capitaux, ont pu être réalisés dans des conditions plus avantageuses pour les collectivités émettrices, tandis que s'amorçaient des opérations de conversion tendant à alléger leurs charges fixes. Le marché des valeurs y a trouvé aussi une activité qui ne s'est, pour ainsi dire, jamais démentie durant l'année.

Ce sont là, avec la reconstitution des dépôts dans les Caisses d'épargne, autant de manifestations du sentiment de confiance

avec lequel a été accueillie la mesure mettant un terme à l'incertitude de notre situation monétaire. Nouvelle et importante étape vers la liquidation financière de la guerre, qu'achèvera dans un délai prochain, nous voulons l'espérer du moins, le règlement définitif apporté à leurs dettes et à leurs créances respectives par les Etats belligérants.

Ces dispositions favorables, en permettant une mise en valeur plus rationnelle de nos richesses nationales, constituent la promesse de nouveaux progrès dans la voie de notre développement économique. Dans l'accomplissement de ce programme, les Banques ont un rôle à exercer et vous en avez compris toute l'importance lorsque, répondant à notre appel, vous nous avez autorisés le 26 Mars dernier à porter, en une ou plusieurs fois, à 500 millions de francs, le capital de votre Société.

Nous avons, vous le savez, fait aussitôt un usage partiel de cette autorisation, en décidant d'élever le capital social de 200 à 300 millions de francs par la création de 200.000 actions nouvelles. Nous ne doutons pas que le premier accroissement de nos moyens d'action, résultant de cette opération, actuellement en cours, ne se traduise, dès cette année, par d'intéressants résultats.

Le Trésor Français a été l'un des premiers à mettre à profit la situation de notre marché financier pour procéder à une importante opération de conversion par l'échange, contre des Bons et Obligations précédemment émis à des conditions plus onéreuses, de Rentes 5 % amortissables. Nous avons contribué de notre mieux au grand succès de l'emprunt qui confirme de la façon la plus heureuse le raffermissement du crédit de l'Etat.

Il a pu être procédé également dans des conditions satisfai-

santes, soit par des collectivités publiques, soit par des sociétés industrielles, à des émissions d'obligations auxquelles nous avons prêté tout notre concours. Nous mentionnerons à cet égard :

l'Emprunt 6 % du Gouvernement Tunisien, l'émission d'obligations 5 % des Postes, Télégraphes et Téléphones, l'Emprunt Municipal 5 % de la Ville de Paris (Chemins de fer Electriques souterrains et Habitations à bon marché), le placement d'obligations de la Compagnie du Chemin de fer Métropolitain de Paris;

les emprunts du Groupement des Sociétés Coopératives approuvées de Reconstruction des Églises dévastées de France, du Département de l'Aisne, du Groupement pour la Reconstitution Immobilière dans les Régions sinistrées ;

les emprunts de la Compagnie du Chemin de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est, de la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans, de l'Administration des Chemins de fer de l'État, de la Compagnie du Chemin de fer du Maroc Oriental et de la Compagnie Franco-Espagnole du Chemin de fer de Tanger à Fez ;

Enfin, ceux de la Société Foncière du Nord de la France, de la Compagnie Générale du Gaz pour la France et l'Etranger, de la Société Navale et Commerciale de l'Océanie, de la Société Electrique du Nord-Ouest et de la Société des Cokeries de la Seine.

La grande activité du marché des valeurs a retenu, cette année encore, la faveur du public et beaucoup d'entreprises en ont profité pour accroître leurs ressources sociales en procédant à des augmentations de capital.

C'est ainsi que nous avons participé d'une façon particulièrement active aux opérations de cette nature réalisées par la Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud, la Société Foncière du Nord de la France, la Compagnie Nouvelle des Ciments

Portland du Boulonnais, la Société Française Radio-Électrique, la Société Sud-Lumière et l'Omnium Lyonnais de Chemins de Fer et Tramways.

Nous avons concouru d'autre part à celles réalisées par le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, les Manufactures des Glaces et Produits Chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, l'Union Hydro-Électrique, la Société Centrale pour l'Industrie Électrique, la Société Générale de Constructions Électriques et Mécaniques (Alsthom), la Société Havraise d'Énergie Électrique, la Société Générale de Transports Maritimes à Vapeur et la Société des Grands Magasins "Aux Trois Quartiers".

De concert avec d'importants groupes industriels et commerciaux de Bordeaux, nous avons constitué la Société Financière pour la Région du Sud-Ouest, dont l'objet est de procéder à l'étude et à la réalisation d'affaires pouvant se présenter dans le cadre régional.

Nous avons participé à la création de la Compagnie Financière d'Électricité, chargée d'assurer le financement d'entreprises électriques, et à la fondation de la Société Française du Liège, avec un groupe international spécialisé dans ce genre d'affaires.

Signalons également le concours donné à la Compagnie Générale des Colonies dans la constitution de la Compagnie des Chemins de Fer du Sud de l'Indo-Chine et dans l'augmentation de capital de la Compagnie Foncière d'Indo-Chine.

En même temps qu'elle poursuivait ces réalisations, votre Société s'intéressait à des travaux préparatoires qui peuvent donner lieu éventuellement à la création d'entreprises nouvelles.

C'est ainsi qu'elle a procédé, avec le Crédit Lyonnais et différentes Sociétés foncières, à la fondation de la Société d'Études pour la Construction d'Habitations qui déjà a fait place, en 1929, à la Compagnie Nouvelle Foncière et Financière. Elle a pris part de même à la constitution de la Société d'Études pour la Construction et l'Exploitation des Ports et à celle de la Société d'Études pour le Développement de l'Alimentation en Eau de la Région Parisienne.

Enfin, à l'occasion d'augmentations de capital, nous avons pris un intérêt ou accru celui que nous avons déjà dans un certain nombre d'affaires, parmi lesquelles nous citerons : la Compagnie Française des Pétroles, l'Union Électrique et Gazière de l'Afrique du Nord, l'Auxiliaire des Chemins de Fer et de l'Industrie, la Société d'Étude et de Construction de Centrales Électriques et la Société d'Entreprises Aériennes en Indo-Chine et en Extrême-Orient.

L'abondance des disponibilités et la suppression des entraves à la liberté du commerce des capitaux ont permis au marché français de s'intéresser à nouveau à certaines opérations étrangères.

Avec l'autorisation du Gouvernement et sous les auspices de la Banque de France, votre Établissement a pris la tête du groupement formé en vue de l'émission, sur différentes places, d'un emprunt faisant partie du plan de réorganisation monétaire de la Bulgarie et a participé au placement de la tranche française de cet emprunt.

Nous avons poursuivi également, comme chef du groupe français, les longues négociations qui ont abouti au début de cette année à la conclusion de l'Emprunt Roumain de stabilisation émis sur les principaux marchés du monde. Un conseiller

technique près de la Banque Nationale et un expert des chemins de fer, tous deux français, poursuivent actuellement sur place, près des autorités roumaines compétentes, la réalisation des opérations connexes à l'assainissement monétaire.

Préalablement à l'emprunt, un accord passé entre le Gouvernement roumain et les représentants des porteurs, accord auquel nous avons collaboré, avait assuré la reprise graduelle du service en or des emprunts d'avant guerre.

Nous vous signalons enfin avec satisfaction l'achèvement des négociations, engagées depuis plusieurs années, entre les représentants des porteurs et les délégués du Gouvernement turc au sujet de la Dette Ottomane. Ces pourparlers, auxquels nous avons donné tout notre concours, ont abouti à un règlement général sur une base or, qui vient d'entrer tout récemment en vigueur.

Ce rapide exposé, pour être complet, ne saurait passer sous silence l'accueil fait par le public aux différentes valeurs introduites à la Bourse par nos soins en 1928, notamment aux actions des sociétés suivantes : *Compagnie Générale des Colonies*, *Compagnie Agricole et Sucrière de Nossi-Bé*, *Banque de Madagascar*, *Union Hydro-Electrique* et *Compagnie Foncière d'Indo-Chine*.

Les opérations de trésorerie et l'activité des services de banque ont apporté aux résultats généraux de l'exercice une contribution aussi importante que celle des années précédentes. Elle témoigne du développement acquis, de façon définitive, par notre département d'escompte et de crédit.

Une fois de plus, nous tenons à souligner que ces résultats n'ont pu être obtenus que grâce au zèle et à la valeur profession-

nelle du Personnel de votre Établissement auquel, comme les années précédentes, nous sommes heureux de rendre un public hommage.

Les bénéfices nets des Succursales marquent aussi une nouvelle progression.

Malgré un certain ralentissement observé sur le marché d'Amsterdam, notre Succursale n'en a pas moins conservé, dans sa presque totalité, le bénéfice des efforts précédemment accomplis.

Mr. VAN WALREE, rentrant d'un long voyage dans les Indes Néerlandaises, a accepté de reprendre la place qu'il avait occupée durant plusieurs années, avec autorité et compétence, au sein du Comité Consultatif. Nous avons enregistré cette décision avec une grande satisfaction.

L'activité de la Succursale de Bruxelles n'a connu aucun ralentissement et les conditions économiques favorables qui se sont maintenues en Belgique lui ont permis de s'intéresser avec succès à de nombreuses opérations financières.

Signalons, en premier lieu, la participation importante qu'elle a prise dans la constitution de la *Compagnie Financière et Industrielle de Belgique (Finabel)*, réalisée en accord avec la Mutuelle Solvay ainsi qu'un important groupe belge et dans laquelle sont entrées récemment la Société Générale de Belgique et la Banque de Bruxelles.

Elle a concouru, d'autre part, à de nombreuses opérations d'émissions, parmi lesquelles il convient de citer celles effectuées par : *Hydrofina (Compagnie Financière d'Exploitations Hydro-Elec-*

triques) la *Compagnie Royale Asturienne des Mines*, la *Société Anonyme John Cockerill*, la *Société Générale de Chemins de fer Économiques*, la *Banque Générale Belge*, la *Banque Centrale de Liège*, la *Banque Belge du Travail*, le *Crédit Général du Congo*, la *Brazilian Traction Light and Power Co Ltd.*, la *Compagnie Anonyme du Gaz de Saint Josse-Ten-Noode*, la *Compagnie Auxiliaire d'Electricité*, les *Grands Magasins "A l'Innovation"*.

Elle a, enfin, prêté ses guichets à l'*Emprunt de la Ville de Vienne* et à l'*Emprunt de Stabilisation du Royaume de Bulgarie*.

De son côté, la Succursale de Genève a participé, et toujours avec succès, aux principales opérations réalisées sur cette place.

Ainsi que nous vous l'avons indiqué, les bénéfices de l'exercice ont atteint Fr. 43.967.140,35

Sur cette somme, nous vous proposons de prélever. Fr. 40.000.000 »
à répartir comme dividende de l'exercice 1928, à raison de Fr. 100 par action.

Après déduction de... Fr. 3.333.333,33
représentant la part de 10 % revenant au Conseil d'Administration d'après l'art. 46 des Statuts, soit Fr. 43.333.333,33
il reste une somme de..... Fr. 633.807,02
qui, jointe au solde des années antérieures Fr. 28.155.964,46
porterait à Fr. 28.789.771,48
le total du report à nouveau.

Nous avons eu le regret de perdre, au cours de l'année, Mr. Albert STROSSKOPF qui occupait les fonctions de Chef du Contrôle depuis 1908. Il était entré au service de la Banque en 1881. Au cours de cette longue carrière, beaucoup de nos clients — et sans doute s'en trouve-t-il dans vos rangs — avaient pris l'habitude de recourir à ses conseils, dont ils appréciaient la compétence et le caractère toujours obligeant. Vous vous joindrez certainement à nous pour adresser à la famille de Mr. STROSSKOPF l'expression de nos vives condoléances.

Nous avons, d'autre part, à porter à votre connaissance deux nominations intéressant la Direction de votre Établissement. Désireux de reconnaître les services rendus par Mr. HENRY JAHAN, votre Conseil d'Administration a tenu à lui conférer le grade de Directeur, tout en lui conservant ses fonctions de Secrétaire Général. Dans le même sentiment, il a nommé Directeur-adjoint Mr. MAURICE BOYER, précédemment Sous-Directeur.

Vous aurez à procéder à la nomination de trois Administrateurs, les mandats de MM. A. BENAC, R. LEHIDEUX et le comte F. PILLET-WILL venant cette année à expiration. Nous vous rappelons que les Administrateurs sortants sont rééligibles.

Vous aurez aussi à pourvoir à la nomination d'un Censeur : Mr. A. SAINT, Censeur sortant, est rééligible.

Nous vous soumettrons, après lecture du Rapport de MM. les Commissaires des Comptes, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Pour exécuter le mandat que vous avez bien voulu nous renouveler par une résolution votée lors de votre Assemblée Générale Ordinaire du 8 Mai 1928, nous avons pris connaissance, dans les délais légaux, des Comptes de l'Exercice 1928 et du Bilan de la Banque de Paris et des Pays-Bas arrêtés au 31^r Décembre dernier.

Le Bilan qui vous est soumis se totalise, tant à l'Actif qu'au Passif, par..... Fr. 4.509.794.183,25
en augmentation de..... Fr. 371.842.958,80
sur le chiffre du Bilan précédent.

Les disponibilités s'élèvent à..... Fr. 2.189.158.230,44
et sont groupées sous les rubriques suivantes :

1 ^o <i>Espèces en Caisse, à la Banque de France et au Trésor.....</i>	Fr.	235.871.003,43
2 ^o <i>Banques et Correspondants en France et à l'Etranger.....</i>	Fr.	915.797.663,70
3 ^o <i>Portefeuille-Effets-France et Bons de la Défense Nationale - Etranger.....</i>	Fr.	875.118.682,79
4 ^o <i>Coupons à encaisser.....</i>	Fr.	33.404.826,14
5 ^o <i>Reports.....</i>	Fr.	128.966.054,38

TOTAL ÉGAL..... Fr. 2.189.158.230,44

Vous remarquerez l'importance de ce chiffre qui témoigne de la grande liquidité des ressources sociales.

Les *Comptes-courants débiteurs* atteignent.. Fr. 1.780.915.046,30 en augmentation de Fr. 401.297.325,02 sur les chiffres du précédent exercice.

Les valeurs appartenant à la Banque sont comprises sous la rubrique "*Portefeuille-Titres*" qui atteint..... Fr. 277.896.561,58 en augmentation de Fr. 39.252.681,74.

Ce Portefeuille est très divisé; il comprend 13 Fonds d'Etats différents et 345 natures d'actions et d'obligations de Sociétés diverses.

L'évaluation de ces titres a été faite dans des conditions de prudence qui ne peuvent laisser aucun mécompte.

Les *Participations diverses* figurent pour... Fr. 414.938.077,53 en diminution de Fr. 9.631.027,67.

Elles comprennent 70 affaires différentes qui sont estimées avec la plus grande modération.

Les devises ont été évaluées aux cours des changes du 31 Décembre.

Les *Effets à Vencaissement*..... Fr. 76.998.663, » représentent un compte d'ordre ayant sa contre-partie au Passif.

Les *Comptes divers*..... Fr. 45.647.604,40 comprennent entre autres les avances faites à l'Administration de l'Enregistrement à recouvrer lors du paiement du dividende et un certain nombre de comptes d'ordre ayant leur contre-partie au Passif.

Les *Immeubles* de la Société..... Fr. 24.240.000, » présentent une diminution de Fr. 2.240.000 par suite d'amortissement et du fait de la constitution d'une Société Immobilière Genevoise qui a repris l'immeuble de la Succursale de Genève; les titres de cette Société Immobilière figurent dans le Portefeuille-Titres de votre Société.

Au *Passif* en regard du capital de..... Fr. 200.000.000 » les réserves de votre Société se montent avant répartition à..... Fr. 173.555.771 41

Elles sont comprises sous les rubriques suivantes :

1 ^o <i>Réserve extraordinaire</i> Fr.	113.000.000 »
(Primes sur actions émises en augmentation du capital)	
2 ^o <i>Réserve légale</i> Fr.	20.000.000 »
(Cette réserve a atteint le dixième du capital social.)	
3 ^o <i>Fonds de prévoyance</i> Fr.	12.399.806,95
(Y compris la part appartenant aux Administrateurs en exercice.)	
ENSEMBLE..... Fr.	<u>145.399.806,95</u>
auxquels il y a lieu d'ajouter le report à nouveau de l'exercice précédent..... Fr.	28.155.964,46
TOTAL ÉGAL..... Fr.	<u><u>173.555.771,41</u></u>

Les autres comptes du Passif comprennent : les *Effets à payer*..... Fr. 326.337.964,06 en augmentation de Fr. 78.276.283,76.

Les *Comptes-courants créditeurs* à vue et à terme..... Fr. 3.564.256.109,22 en augmentation de Fr. 293.902.729,66.

Dotation en faveur du Personnel (compte ancien)..... Fr. 1.936.650,45

Service des Retraites..... Fr. 3.449.822,58

Fr. 5.386.473,03

Les *Comptes divers*..... Fr. 119.292.062,18 en diminution de Fr. 9.713.039,10, contiennent, outre un certain nombre de comptes d'ordre, des provisions diverses et des comptes ne rentrant sous aucune des autres rubriques du Bilan.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Au crédit de ce compte tous les chapitres indiquent une progression sur les résultats de l'Exercice précédent; c'est ainsi que les *Commissions de Banque* ont produit..... Fr. 26.002.617,61 contre Fr. 25.716.632,62.

Les *Revenus des Portefeuilles-Titres et Effets, Intérêts et Divers*..... Fr. 52.189.870,97 au lieu de Fr. 51.455.815,56.

Les *Reports* Fr. 2.206.424,35 contre Fr. 1.077.708,15.

Les *Fonds Publics, Actions et Obligations* .. Fr. 20.758.289,07 au lieu de Fr. 19.511.257,37.

Les *Succursales*..... Fr. 12.712.778,92 contre Fr. 11.730.278,26.

Le total des profits s'élève ainsi à..... Fr. 113.869.980,92 en augmentation de Fr. 4.378.288,96.

Au débit, les *Frais Généraux*, dans lesquels est comprise l'Allocation proportionnelle à la Direction et au Personnel supérieur de Paris et des Succursales, se montent à..... Fr. 69.902.840,57 au lieu de Fr. 71.217.333,04 et présentent une diminution de Fr. 1.314.492,47.

En résumé, le Compte de Profits et Pertes se solde par un bénéfice net de..... Fr. 43.967.140,35 supérieur de Fr. 5.692.781,43 à celui de l'Exercice 1927.

Votre Conseil vous propose de répartir comme suit les bénéfices de l'Exercice 1928 :

1° <i>Aux actions</i> : Fr. 100 par titre, soit 20 % du capital nominal (au lieu de Fr. 85 l'an dernier). Fr.	40.000.000 »
2° <i>Au Conseil d'Administration</i> Fr.	3.333.333,33
Ensemble..... Fr.	<u>43.333.333,33</u>

Il resterait ainsi une somme de..... Fr. 633.807,02 qui viendrait s'ajouter au solde reporté des exercices antérieurs, élevant ainsi le report à nouveau à..... Fr. 28.789.771,48

Ces chiffres démontrent que, grâce à l'activité déployée par ses dirigeants dans tous les domaines, la Banque a pu, sans rien changer à ses traditions de prudence, obtenir les résultats dont nous venons de vous rendre compte, résultats qui justifient l'augmentation de dividende proposée par votre Conseil.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver ces comptes tels qu'ils vous sont présentés par votre Conseil d'Administration.

Paris, le 21 Mars 1929.

Les Commissaires :

Signé : Comte DE LYROT, Raoul SAUTTER.

RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 16 AVRIL 1929

Première Résolution

L'Assemblée Générale

Approuve le Rapport du Conseil d'Administration et le Rapport des Commissaires ainsi que les comptes de l'exercice 1928 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

Et fixe à 100 francs par action le montant du dividende pour cet exercice.

Un acompte de frs 25 sur le dividende ayant été payé le 21 Décembre 1928, le solde, soit 75 francs par action, sera payable à partir du 3 Mai prochain, sous déduction des impôts établis par les Lois de Finances.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale élit

M. A. BÉNAC, Administrateur.

M. R. LEHIDEUX, Administrateur.

M. le Comte PILLET-WILL, Administrateur.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale élit

M. A. SAINT, Censeur.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale

Donne aux Administrateurs les autorisations exigées par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867, pour les opérations qu'ils ont pu faire avec la Banque, soit en leur nom personnel, soit comme Administrateurs d'autres Sociétés.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale nomme :

MM. R. SAUTTER et le Comte de LYROT, Commissaires chargés de faire un rapport à la prochaine Assemblée Générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'exercice 1929, avec faculté, pour chacun des deux Commissaires, d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son Collègue pour une cause quelconque.

Et fixe à cinq mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle du ou des Commissaires.

COMPTES
de l'Exercice 1928

COMPTE DE PROFITS et PERTES (Exercice 1928)

DÉBIT

CRÉDIT

I	
Impôts et Contributions.....	11.053.104,55
II	
Dépenses de Personnel.....	44.569.729,19
III	
Annuité pour la dotation de retraites et de la Caisse de prévoyance pour le Personnel.....	1.975.467,23
IV	
Frais de bureau, dépenses d'entretien, de mobilier et de matériel, et amortissement des Immeubles.....	7.912.363,86
V	
Frais de voyage, déplacements, publicité, assurances, timbres et ports, télégrammes, etc.....	4.278.215,74
VI	
<small>Décision de l'Assemblée Générale du 27 Janvier 1872</small>	
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence.	100.000 »
Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires.....	13.960 »
	69.902.840,57
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général.....	43.967.140,35
	Fr. 113.869.980,92

Commissions de Banque.....	26.002.617,61
Revenus des Portefeuilles-Titres et Effets, Intérêts et Divers.....	52.189.870,97
Reports.....	2.206.424,35
Fonds publics, Actions et Obligations.....	20.758.289,07
Bénéfice net des Succursales.....	12.712.778,92
	Fr. 113.869.980,92

RÉPARTITION conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts

Bénéfice net de l'Exercice 1928		Fr. 43.967.140,35
A répartir :		
Aux Actionnaires	Intérêts à 5 %.....	Fr. 10.000.000 »
	Dividende complémentaire 90 % sur Fr. 33.333.333,33	Fr. 30.000.000 »
Ensemble cent francs par Action sur les 400.000 Actions.....	Fr. 40.000.000 »	
Au Conseil d'Administration : 10 % sur Fr. 33.333.333,33.....	Fr. 3.333.333,33	43.333.333,33
SOLDE à reporter	Fr. 633.807,02	
REPORT des exercices antérieurs.....	Fr. 28.155.964,46	
TOTAL du REPORT à nouveau.....	Fr. 28.789.774,48	

BANQUE DE PARIS & DES PAYS-BAS

SUCCURSALES

COMITÉS CONSULTATIFS

AMSTERDAM	Me J. BIERENS DE HAAN.
	MM. M. P. VÔUTE, JUNIOR.
	P. E. TEGELBERG.
	E. D. VAN WALRÉE.
BRUXELLES	MM. H. URBAN, <i>Président</i> .
	A. CALLENS.
	JULES JADOT.
	H. de TRAUX de WARDIN.
	G. HANNECART.
GENÈVE	MM. G. DUNANT.
	A. LOMBARD.
	A. ROCH.
	E. SAUTTER.

DIRECTEURS
ET FONDÉS DE POUVOIRS

Succursale d'Amsterdam :

DIRECTEUR.	M. W. LA GRO.
SOUS-DIRECTEUR . . .	M. A. DEKNATEL.
SOUS-DIRECTEUR-ADJOINT . .	M. L. E. VOORZANGER.
FONDÉS DE POUVOIRS	MM. H. A. EISMA. H. CORSIN.

Succursale de Bruxelles :

DIRECTEUR.	M. J. MOISE.
DIRECTEUR-ADJOINT.	M. A. ROLIN.
SOUS-DIRECTEURS. . .	MM. A. ORTMANS. E. BASTADY. ED. BAYOT.
SOUS-DIRECTEUR-ADJOINT . .	M. L. BILQUIN.
FONDÉS DE POUVOIRS	MM. J. BLANCQUAERT. H. HELBRONNER. J. LEPÈRE. J. NOIRFALISE. A. VANDEN BERGHE.

Succursale de Genève :

DIRECTEUR.	M. E. VIDOUDEZ.
SOUS-DIRECTEUR . . .	M. A. BOURU.
FONDÉS DE POUVOIRS	MM. H. FLAMAND. F. JACQUEMOUD. CH. LACHÉ.

